



HAL
open science

Les formules d'allocution nominales dans les Tragédies de Sénèque

Colette Bodelot, Estelle Verdier

► **To cite this version:**

Colette Bodelot, Estelle Verdier. Les formules d'allocution nominales dans les Tragédies de Sénèque : Étude morpho-syntaxique et pragmatique. CORELA - COgnition, REprésentation, LAngage, 2011, 15 p. halshs-00707604

HAL Id: halshs-00707604

<https://shs.hal.science/halshs-00707604>

Submitted on 13 Jun 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les formules d'allocution nominales dans les *Tragédies* de Sénèque Étude morpho-syntaxique et pragmatique

Le but de cet article est de déterminer les propriétés morpho-syntaxiques et pragmatiques des formules d'allocution nominales dans le discours tragique de Sénèque. Après une brève présentation du rôle joué par ces formules d'allocution dans l'énonciation dramatique, on procédera à une étude plus formelle. D'un point de vue morphologique, on analysera les différentes marques de ces séquences : l'emploi du vocatif latin vs. nominatif, la particule *o*. L'étude syntaxique se limitera d'abord à la structure interne de la formule. Au vu de certains exemples ambigus, on s'attachera à distinguer l'apostrophe du prédicatif, de l'épithète et de l'apposition. On examinera en outre dans quels cas le pronom personnel *tu* s'avère être un nominatif ou un vocatif fonctionnel. Dans une optique macro-syntaxique, l'article se terminera sur une analyse de la relation que la séquence allocutive nominale entretient avec le reste de l'énoncé. Comme il existe une affinité particulière entre le vocatif et l'impératif, tous les types d'actes de langage ne sont pas représentés à part égale dans la proposition-hôte.

The aim of this paper is to characterize the morphosyntactic and pragmatic properties of noun phrases of address in Seneca's tragic discourse. After a short introduction on the part played by these vocative formula in dramatic enunciation, we will proceed to a more formal analysis. From the morphological viewpoint the different markers of the sequences will be examined : the use of the Latin vocative vs. Nominative, the particle *o*. The syntactic analysis will first be limited to the internal structure of the formula. In regard to various ambiguous examples emphasis will be put on distinction between addresses, praedictiva, attributives and appositions. It will further be investigated in which cases the personal pronoun *tu* proves to be a functional nominative or vocative. From a macrosyntactic viewpoint, the paper ends with an examination of the relation between the vocative noun phrase and the rest of the utterance. As there is a particularly close relationship between vocatives and imperatives, all kinds of speech acts are not equally represented in the host-clause.

Interaction verbale – énonciation dramatique – séquences vocatives – opacités structurales – actes de langage ;
Verbal interaction – dramatic enunciation – vocative sequences – structural opacities – speech acts.

1. Introduction

Cette étude se propose d'illustrer par différents exemples tirés des *Tragédies* de Sénèque¹ la variété des tours nominaux dont use le locuteur pour s'adresser à une ou plusieurs personnes ou entités abstraites ou concrètes. Après une définition rapide de son rôle discursif, nous étudierons la constitution morpho-syntaxique interne de la formule d'allocution, pour nous interroger ensuite sur sa position dans la phrase : « extraposée » ou « hors rection », la séquence d'allocution nominale est-elle aussi « hors énoncé » ?

2. La participation de la formule d'allocution nominale à la construction d'une sphère relationnelle qui structure l'interaction dialogale

Définissons d'abord la place que l'*allocution* occupe dans le *discours dramatique*.

2.1. L'allocution au cœur de l'énonciation dramatique

Le théâtre constitue un mode d'énonciation singulier : il suppose l'enchâssement d'un ensemble de situations de communication, de dialogues entre personnages à l'intérieur d'une scène d'énonciation globale où s'associent locuteur, allocutaire, moment et lieu.

Dans un discours, deux actants, un *locuteur* et un *allocutaire*, procèdent à un échange (Kerbrat-Orecchioni, 1997, ch. 2). Chaque discours définit le statut que se confère le locuteur et celui qu'il confère à son destinataire pour légitimer son dire.

¹ Le corpus est constitué de *Hercules furens*, *Troades*, *Phoenissae*, *Medea*, *Phaedra*, *Oedipus*, *Agamemnon*, *Thyestes*. En raison du doute qui pèse sur leur authenticité, *Hercules Oetaeus* et *Octavia* ont été exclus de notre inventaire. Sauf indication contraire, les exemples sont cités et traduits d'après la « Collection des Universités de France », texte établi et traduit par F. R. Chaumartin (Paris, 1996 ; 1999).

Dans la communication théâtrale, les répliques s'enchaînent entre les personnages qui, tour à tour, deviennent émetteur et récepteur et cherchent à s'influencer par la parole.

La parole est donc une activité sociale et le langage verbal est, par essence, fait pour être adressé ; cette fonction est, dès la phase d'encodage, inscrite dans le discours de l'émetteur, implicitement ou explicitement, notamment au moyen des marques d'allocution, comme c'est souvent le cas dans les propos des personnages sénéquiens. Au fur et à mesure que le discours s'installe entre les interlocuteurs, ces marques se multiplient et les allocutaires en usent chacun à leur tour dans le circuit d'échange dit dialogal (Kerbrat-Orecchioni, 1995², 15).

2.2. Un relationème caractéristique de l'interaction verbale

Le terme d'*allocution* vient du latin *adlocutio* qui signifie, entre autres, *parole* ou *expression vers, en direction de*. L'étymologie (Sweetser, 1990) installe donc les formules d'allocution² au cœur même de la communication et d'une situation interactionnelle.

Ces formules apparaissent comme des relationèmes, des moteurs de la relation interpersonnelle qu'est l'échange verbal. Pourvues d'une valeur déictique (exprimer la 2^e personne, c'est-à-dire référer au destinataire du message), elles contribuent à établir ou à maintenir ladite relation. Apparaissant en sus des marqueurs normaux de validation interlocutoire – pronoms personnels, formes verbales de 1^{ères} et 2^{es} pers. –, elles représentent une sorte de surenchère énonciative à visée pragmatique : par leur usage, le locuteur insiste davantage sur l'identité de la personne ou de la chose interpellée et se positionne lui-même par rapport à l'interpellé. Ainsi, Phèdre qui interpelle sa nourrice s'identifie elle-même comme *alumna* par rapport à la *nutrix* en question (Dickey, 2002, 205) :

(1) *Phaedr.* 177-178 : Phèdre :

Quae memoras scio

uera esse, nutrix ;

« Ce que tu rappelles est vrai, je le sais, **nourrice** ; »

2.3. Dialogue dramatique vs. monologue et soliloque

Les marques d'allocution interviennent surtout en contexte dialogal. Mais il est nécessaire de mentionner l'exception du monologue, qui s'entend comme un discours auto-adressé. Chez Sénèque, le monologue peut comporter des formules d'allocution à l'attention du locuteur lui-même, de divinités, de personnages absents de la scène ou décédés, donc être d'une certaine façon aussi adressé à une altérité. À preuve les formules d'allocution nominales qui ouvrent le prologue de *Médée* :

(2) *Med.* 1-12 : Médée :

Di conjugales tuque genialis tori,

Lucina, custos quaeque domituram freta

Tiphyn nouam frenare docuisti ratem,

et tu, profundi saeue dominator maris,

clarumque Titan diuidens orbi diem

..., uoce non fausta precor.

« Dieux du mariage, toi Lucine, gardienne du lit nuptial, toi de qui Tiphys apprit à conduire le merveilleux navire, futur dompteur des mers, toi cruel dominateur de la mer profonde, toi Titan qui répartis pour la terre la clarté du jour, ..., je lance vers vous une prière, d'une voix qui n'appelle pas le bonheur. »

De même lorsque Clytemnestre s'adresse à son âme :

(3) *Ag.* 108 : Clytemnestre :

Quid, segnis anime, tuta consilia expetis ?

« Pourquoi, **cœur mou**, recherches-tu un parti sûr ? »

Le personnage est ici seul sur scène ; mais un énoncé monologal peut être considéré comme virtuellement dialogal, étant donné que la présence de l'autre est inscrite dans son discours.

Reste à mentionner le dispositif énonciatif particulier du soliloque : il s'agit à la fois de quelqu'un qui se parle à lui-même et de quelqu'un qui, en compagnie, est seul à parler. Les tragédies de Sénèque présentent de nombreux

² Il se peut que l'on omette parfois de joindre à l'expression *formule d'allocution* l'adjectif *nominale*, qu'il faut sous-entendre.

exemples de soliloques comme les vers 920 à 969 de *Thyeste*, dont le début est reproduit en (4) : Thyeste est aux côtés d'Atrée, muet, et s'adresse à son âme :

(4) *Thy.* 920-921: Thyeste :

Pectora longis hebetata malis,

iam sollicitas ponite curas :

« **Mon cœur, meurtri par de longs malheurs,** laisse désormais angoisses et peines. »

Après avoir ainsi mis en relation *énonciation dramatique*, *allocution* et *interaction*, livrons-nous à un examen plus formel de la séquence d'allocution nominale, et cela aussi bien d'un point de vue morphologique que syntaxique.

3. La constitution interne de la formule d'allocution nominale *stricto sensu*

3.1. Les différentes marques formelles de la séquence

3.1.1. La marque flexionnelle du vocatif : un indice infaillible de la fonction interpellative

Un indice sûr de l'interpellation nominale est en latin la marque flexionnelle du vocatif. Mais le vocatif ne se distingue en principe du nominatif qu'à la deuxième déclinaison du singulier pour les noms en *-us*. Chez Sénèque, ce vocatif en *-e* est surtout attesté pour des adjectifs ou participes qualificatifs. Les cas où il marque un nom commun ou un nom propre sont beaucoup moins fréquents.

Le vocatif formel est accompagné dans environ un cas sur dix³ de la particule *o* :

(5) *Phoen.* 182-183 : Antigone :

Pauca, o parens magnanime, miserandae precor

ut uerba natae mente placata audias.

« Ces quelques mots de ta pitoyable fille, **ô père magnanime**, je t'en supplie, écoute-les l'esprit tranquille. »

À côté des vocatifs en *-e* provenant d'un nom propre en *-us* (type *Bacche* (*Oed.* 407a), *Pyrrhe* (*Tro.* 666), *Phoebe* (*Thy.* 793), etc.) se rencontrent aussi des vocatifs masculins en *-a* ou en *-e* provenant d'un nom propre en *-es*, d'origine grecque : *Oresta* (*Ag.* 933) ; *Alcide* (*Phaedr.* 1217), *Vlixé* (*Tro.* 576), *Pylade* (*Ag.* 941) ; il s'agit là encore de thèmes nus dépourvus de la désinence *-s* propre au nominatif ; sur le même modèle sont formés les vocatifs *Theseu* (*Herc. f.* 637), *Atreu* (*Thy.* 513), en face des nominatifs *Theseus*, *Atreus* ; une transcription directe du grec est aussi la forme *Oedipu* (*Phoen.* 178).

L'emploi familier d'un nom propre accompagné de *mi*⁴ ou d'une autre forme de *meus* est fréquent dans les *Lettres* de Sénèque (*mi Lucili*) mais entièrement absent dans les *Tragédies*.

3.1.2. La particule *o* : un indice faiblement discriminant

Les apostrophes revêtant la forme casuelle du nominatif sont infiniment plus nombreuses ; la particule *o*, du fait qu'elle n'intervient ici encore que sporadiquement et qu'elle est susceptible d'accompagner aussi une exclamation⁵, n'est qu'un critère faible d'identification. Comme en latin le facteur prosodique n'est guère plus fiable, étant donné l'absence d'enregistrement en direct et le caractère peu sûr des signes de ponctuation ajoutés par les éditeurs modernes⁶, il en résulte des cas ambivalents où la distinction entre apostrophe rhétorique et exclamation paraît difficile :

(6) *Tro.* 1056-1058 : Le messager :

O dura fata, saeua, miseranda, horrida !

Quod tam ferum, tam triste bis quinis scelus

Mars uidit annis ?

« **Ô durs destins, cruels, pitoyables, horribles !** Mars a-t-il vu durant ces dix années un crime aussi sauvage, aussi sinistre ? »

³ Dans *Herc. f.*, *Tro.*, *Phoen.* et *Ag.*, c'est le cas pour 7 vocatifs sur 76.

⁴ Sur la prédication ou l'énonciation supplémentaire que le *mi* accompagnant un vocatif fonctionnel superpose à l'acte d'interpellation premier, voir Joffre (2007).

⁵ Pour *o* + accusatif exclamatif, voir p. ex. *Tro.* 956 : *O manum Paridis leuem !*

⁶ Voir en (6) le point d'exclamation après *horrida*.

Dans certains cas, en revanche, le *o* indique d'emblée qu'une structure complexe, telle une proposition relative indéfinie, qui ne se prête guère à un emploi interpellatif, ne peut tenir lieu de formule allocutive :

(7) *Thy.* 13-15 : L'ombre de Tantale :

Q *quisquis noua*
supplicia functis durus umbrarum arbiter
disponis, ...:
« **Ô** toi, qui que tu sois, maître impitoyable des ombres, qui mets en place pour les défunts de nouveaux supplices, ... : »

3.2. L'agencement syntaxique de la séquence

3.2.1. Nombre et catégorie des mots ou constituants en présence

Les *Tragédies* de Sénèque, qui attestent un niveau de langue très soutenu, comportent plus que d'autres textes des formules d'allocution complexes. Ainsi, selon Dickey (2002, 32-33), 29 % de ces apostrophes sont faites de plus d'un mot (sans compter le *o*), 14 % de plus de trois termes.

Les noyaux nominaux de la séquence allocutive peuvent être constitués de noms (communs ou propres), de pronoms, d'adjectifs substantivés ou de propositions relatives, auxquels s'ajoutent des déterminants, des adjectifs, des compléments nominaux, des adverbes ou des subordonnées ; plusieurs noyaux nominaux peuvent être juxtaposés ou coordonnés ; ils peuvent aussi donner lieu à des expansions appositives.

3.2.2. Hiérarchisation structurelle de la séquence : lieux d'ambiguïté

De l'étoffement particulier des formules d'allocution résultent certaines difficultés d'interprétation concernant les rapports qui existent entre les constituants de la séquence. Contentons-nous de signaler quelques problèmes soulevés par ce qui semble souvent à tort être l'emploi d'un nominatif à la place d'un vocatif.

Apostrophe vs. Prédicatif

Il s'agit de cas où un adjectif au nominatif semble, à côté d'un vocatif et en séquence avec un verbe à la 2^e pers., se prêter à un emploi allocutif :

(8) *Med.* 644-645 : Le chœur :

fratrem, Meleagre, matris
impius *mactas ...*
« **par un crime impie**, tu immoles le frère de ta mère, **Méléagre**, ... »

Impius pourrait s'intégrer comme adjectif qualificatif en *-e* à la formule d'allocution⁷. Mais figurant au nominatif, il donne lieu à une autre interprétation satisfaisante : celle de complément prédicatif qui, syntaxiquement, représente un constituant du syntagme verbal et qui, pour cette raison, « caractérise lesdits individus non pas d'une façon générale, mais uniquement pendant le déroulement du procès exprimé par le SV » (Touratier, 1994, 421)⁸ :

(9) *Phoen.* 571 : Jocaste :

Victor hinc spolia auferes,
... ?⁹
« **Vainqueur**, emporteras-tu de là des dépouilles, ...? »

Victor ne peut pas y être allocutif : non encore actualisé au présent de l'interlocution, il envisage une hypothèse future contemporaine de *auferes*.

⁷ Voir aussi *iratus* dans *Herc. f.* 1202.

⁸ Rosén (1991, 136) dit que les « praedicativa » « dénotent des qualités éphémères, ... » ; voir aussi Pinkster (1988, 229-231).

⁹ Cf. *Ag.* 958-959.

Omissible car non appelé par la valence du verbe¹⁰, le prédicatif représente une sorte d'adjectif circonstant¹¹ qui qualifie, sémantiquement, par rapport à leur état physique ou moral, les participants au procès. Non lié particulièrement à la personne de l'allocutaire, il peut se rencontrer avec n'importe quelle personne :

(10) *Phoen.* 222-224 : Œdipe :

Ego castam manum
nefandus, incestificus, exsecrabilis,
attracto ?
« **Moi, criminel, incestueux, maudit**, palper une main pure ? »

Figurant à une forme neutre (qui peut être un nominatif ou un vocatif), le syntagme en question se prête occasionnellement à une double lecture, allocutive ou délocutive, surtout lorsque le temps de l'allocution coïncide avec celui du procès verbal à la 2^e pers. :

(11) *Herc. f.* 1012 : Amphitryon :

*Quo(,) misera (,) fugis ?*¹²
« Où vas-tu, **malheureuse / dans ton malheur** ? »

Prédicatif vs. épithète vs. apposition

Dans certains des cas cités, on peut en plus hésiter entre l'interprétation comme prédicatif, constituant du SV, et appositif, constituant du SN. L'ordre des mots étant libre en latin, l'un et l'autre ne se distinguent guère par leur positionnement respectif par rapport au verbe et au nom ; ils semblent au contraire avoir un rôle sémantique comparable de prédication incidente, rattachée à un individu avec lequel l'un et l'autre s'accordent (Touratier, 1991, 44).

Ces facteurs d'ambiguïté rendent incertaine la délimitation exacte de la séquence allocutive nominale. Il arrive ainsi qu'on hésite, pour des constituants apparents de la formule, entre l'interprétation épithétique, appositive ou prédicative :

(12) *Phaedr.* 922-924 : Thésée :

Siluarum incola
ille efferatus, castus, intactus, rudis,
mihi te reseruas ?
« **Habitant des forêts, qui te veux farouche, chaste, pur, vierge**, est-ce pour moi que tu te réserves ? »

Comment faut-il segmenter le groupe nominal *siluarum incola...rudis* : faut-il tout d'abord rattacher *ille*¹³ à *efferatus, castus, intactus, rudis* ou, malgré le rejet, à *siluarum incola* ? Ensuite, les qualificatifs en *-us*, avec ou sans *ille*, représentent-ils, au *nominatiuus pro uocatiuo*, des constituants de la séquence vocative ? Si oui, à quel titre : comme épithète ou comme apposition ? Ou bien s'agit-il de prédicatifs, auquel cas le nominatif est justifié par les règles d'accord ? Autant de questions auxquelles il paraît difficile de répondre, chaque solution impliquant évidemment une intonation différente.

Ailleurs se pose, à l'intérieur de la séquence allocutive, la question de savoir si l'on a affaire à un support + apport appositif, avec coréférence, ou à une coordination de termes d'adresse, isofonctionnels mais non coréférentiels :

(13) *Oed.* 1059-61 : Œdipe :

Violenta Fata et horridus Morbi tremor
maciesque et atra Pestis et rabidus Dolor,
mecum ite, mecum.

¹⁰ Selon Rosén (1991, 136), ce trait distingue les prédicatifs des attributs de l'objet à l'accusatif, par ex.

¹¹ Voir la commutation syntaxique possible de l'adjectif prédicatif avec un complément adverbial, commutation qui ne préjuge pas de l'équivalence sémantique des deux constructions (Pinkster, 1988, 233-236 ; Rosén, 1991, 139). Touratier (1994, 422) précise que « l'adjectif circonstant restreint l'extension de la relation logique qu'exprime le verbe à l'aide d'une particularité qui concerne un des actants du procès verbal, alors que l'adverbe circonstant restreint cette extension à l'aide d'une particularité qui vise la forme même du procès. »

¹² C'est nous qui mettons les virgules entre parenthèses et proposons deux traductions différentes. Voir aussi *Herc. f.* 1033.

¹³ Sur l'emploi de *ille* dans l'allocution, voir Svennung (1958, 286-288).

« **Morts violentes, tremblement horrible de la Maladie, Maigreur, Peste couleur de nuit, Douleur qui enrage, venez avec moi, venez avec moi, venez.** »

La ponctuation et la traduction proposées par Chaumartin invitent à une interprétation non appositive. Mais ne suffit-il pas de donner à *uiolenta Fata* le sens de « Destins cruels » pour en faire un hyperonyme¹⁴ par rapport aux fléaux énumérés par la suite et coordonnés par polysyndète ? Cette hypothèse peut être confortée par les formes en *-us* dont on dit qu'elles sont de préférence employées à la place du vocatif dans les appositions (Svennung, 1958, 249-251).¹⁵

Dans certains exemples, le *nominatiuus pro uocatiuo* ne nous aide toutefois guère à distinguer l'apposition de la coordination. À preuve :

(14) *Herc. f.* 1065-1077 : Le chœur :

Tuque o domitor
Somne malorum, requies animi,
pars humanae melior uitae,
uolucres o matris genus asteriae,
frater durae languide Mortis,
ueris miscens falsa, futuri
certus et idem pessimus auctor,
pax o rerum, portus uitae,
lucis requies noctisque comes,
qui par regi famuloque uenis,
pauidum leti genus humanum
cogis longam discere noctem :
placidus fessum lenisque foue,
... ;

« Et toi, ô Sommeil, dompteur de nos maux, repos de notre âme, meilleure part de la vie humaine, ô fils ailé de ta mère étoilée, frère alangui de l'impitoyable Mort, toi qui mêles le vrai au faux, indicateur, sûr mais très piètre à la fois, de l'avenir, ô paix de l'univers, port de la vie, repos du jour, compagnon de la nuit, qui viens également pour le roi et l'esclave, qui forces le genre humain, terrifié par le trépas, à faire l'apprentissage de la longue nuit, de ton calme et de ta tendresse adoucis sa fatigue, ... ; »

On a un seul allocutaire : le sommeil. Il y a une succession de trois séquences clairement signalées comme allocutives par la particule *o*. Mais existe-t-il ou non à l'intérieur des trois séquences un rapport appositionnel entre un premier élément support introduit par *o* et les autres groupes nominaux ? Ce rapport ne semble exister de façon sûre qu'entre *noctis comes* et les relatives qui forment une unité de sens. En revanche, si l'on considère la deuxième séquence *o matris genus asteriae...*, on voit que dans son sillage se situent un GN avec un vocatif, *languide*, et un GN avec deux nominatifs, *certus* et *pessimus*. Malgré l'identité de la fonction syntaxique, il y a disparité casuelle. Le marquage morphologique se relâche ici au fur et à mesure qu'on avance dans la séquence et le nominatif, cas de la non-dépendance, ne semble alors valoir que par sa « fonction référentielle de 'désignation' » (Serbat, 1996, 32)¹⁶.

Reste enfin à élucider le statut de *tu*, qui, antéposé aux séquences marquées par *o*, semble ici évincé de la formule d'allocution.

Tu : *nominatif ou vocatif fonctionnel ?*

Comme *tu* possède d'une façon constante le trait sémantique de 2^e pers., on pourrait s'attendre à ce qu'il soit particulièrement apte à figurer au vocatif¹⁷.

Mais, comme le dit Serbat (1996, 95) « pour pouvoir être déclaré V (fonctionnel, sinon formel) il faut que *tu* ajoute à son signifié déictique lexical (2^e personne) une valeur supplémentaire, d'adresse, dans une position extérieure à la charpente phrastique ». Ces deux valeurs supplémentaires semblent assurées dans (15), où la

¹⁴ Sur la relation « synecdochique » ou « inclusive » fréquente en cas d'apposition à valeur explicative, voir Bodelot (2000, 112 *et passim*)

¹⁵ Cet argument peut plaider contre l'interprétation épithétique des adjectifs en *-us* dans (12). Serbat (1996, 109) parle en ce cas d'une « compacité réduite » de la séquence vocative.

¹⁶ Un autre exemple où le nominatif (*iratus Atreus*), en positionnement final, témoigne d'une « compacité réduite » est *Thy.* 176-180.

¹⁷ Sur la question, voir Vairel (1986) ; Serbat (1996, 95-98).

forme verbale accompagnant *tu* figure à une personne autre que la 2^e, et dans (16), où le *tu* est repris par une forme du personnel à un cas oblique (Vairel, 1986, 46) :

(15) *Phaedr.* 1207-1208 : Thésée :

*tuque semper, genitor, irae facilis assensor meae :
morte facili dignus haud sum...*¹⁸

« Et **toi**, mon père, qui fus toujours trop prompt à seconder mes fureurs, **j'**ai mérité une mort horrible, ... »
(trad. L. Herrmann)

(16) *Ag.* 356-366 : Le chœur :

*Tuque, o magni gnata Tonantis,
incluta Pallas,
quae Dardanias saepe petisti
cuspide turres,
te permixto matrona minor
maiorque choro
colit et reserat ueniente dea
templa sacerdos :
tibi nexilibus turba coronis
redimita uenit,
tibi grandaeui lassique senes
compote uoto reddunt grates
libantique manu uina trementi.*¹⁹

« Et **toi**, la fille du puissant dieu du Tonnerre, illustre Pallas, qui souvent as atteint de ta lance les tours dardaniennes, les femmes, jeunes et vieilles, **t'honorent** en mêlant leurs chœurs, et le prêtre ouvre ton temple à ta venue ; déesse, **pour toi vient** la foule ceinte de couronnes enlacées, **à toi** des vieillards épuisés par leur grand âge, leur vœu accompli, **rendent** grâce et font des libations de vin d'une main tremblante. »

La possibilité de considérer *tu* comme sujet ou apposition au sujet n'est en revanche pas exclue lorsque le verbe de p réfère à la 2^e pers. :

(17) *Ag.* 404 : **Tu pande...**

Phoen. 312 : **tu tantum impera** :

Phoen. 483 : **Tu pone ferrum**, ...

(18) *Herc. f.* 1303-1304 : Amphitryon :

*Natum potes seruare tu solus mihi,
eripere nec tu ;*²⁰

« Mon fils, **toi seul tu peux** me le conserver, mais pas me l'arracher ; »

Dans le dernier exemple, l'adjectif au nominatif (*solus*) est un indice favorable à l'interprétation de *tu* comme sujet au nominatif.

La même interprétation reste possible lorsque *tu* est, comme dans (14), séparé du groupe verbal par des séquences vocatives :²¹ celles-ci constituent alors à elles seules la formule d'allocution ; elles ne fonctionnent pas en apposition à *tu*, qui est lui un nominatif formel et fonctionnel.

Avec un verbe à la 2^e pers., l'interprétation de *tu* comme nominatif semble en revanche exclue en cas de coordination à un vocatif :

(19) *Phaedr.* 1191-1192 : Phèdre :

*Audite, Athenae, tuque, funesta pater
peior nouerca* :²²

« Écoutez, **citoyens d'Athènes, et toi**, père encore pire qu'une funeste marâtre ! »

Après avoir passé ainsi en revue différentes opacités structurelles internes à la séquence, focalisons notre attention sur la place qu'elle occupe dans l'énoncé.

¹⁸ Cf. *Phoen.* 166-171 ; *Med.* 1-12.

¹⁹ Cf. *Med.* 71-74 ; *Phaedr.* 959-965.

²⁰ Cf. *Tro.* 315-317.

²¹ Cf. *Thy.* 1077-1079. La même interprétation est possible pour *tu* et *uos* dans *Ag.* 940-943.

²² Cf. *Phaedr.* 959 sqq.

4. La place de la formule d'allocution nominale dans l'énoncé

4.1. Un élément de structuration macro-syntaxique

4.1.1. Absence de rection prédicative

Une propriété fondamentale qu'on reconnaît à la séquence vocative est son caractère asyntaxique, c'est-à-dire l'absence de rection exercée sur elle par un élément quelconque de la proposition-hôte (Serbat 1996 : 103-105).

4.1.2. Position détachée ou incidente

Cette propriété asyntaxique explique que la séquence vocative :

- soit parfois employée isolément, formant à elle seule un énoncé complet :

(20) *Tro.* 342-343 : Agamemnon :

*Ex uirginis concepte furtiuo stupro
et ex Achille nate, sed nondum uiro.*²³

« **Toi, né de la violence faite dans le secret à une vierge et fils d'Achille, mais quand il n'était pas encore un homme.** »

- occupe dans la grande majorité des cas une position liminaire dans l'énoncé, plus souvent frontale que finale, ou constitue en bloc une incise au sein de p :

(21) *Herc. f.* 637 : Hercule :

Theseu, resiste, ne qua uis subita ingruat.

« Reste, **Thésée**, afin d'empêcher quelque soudain coup de force. »

(22) *Herc. f.* 912-914 : Hercule :

*Populea nostras arbor exornet comas,
te ramus oleae fronde gentili tegat,
Theseu ;*

« Que le peuplier orne ma chevelure et toi, **Thésée**, que te couvre un rameau d'olivier, le feuillage de ta nation ; »

(23) *Ag.* 310 : Le chœur des Mycéniennes :

Canite, o pubes inclita, Phoebum !

« Chante Phébus, **ô jeunesse illustre !** »

Dans de rares cas, elle est disjointe par des éléments appartenant à p :

(24) *Ag.* 783 : Agamemnon :

*o cara salue terra.*²⁴

« salut, **ô terre bien-aimée !** »

4.1.3. Solidarité sémantique et pragmatique avec p

Tout comme la séquence vocative, syntaxiquement évincée de la charpente phrastique, peut être tactiquement et prosodiquement imbriquée dans p, de la même façon elle entretient souvent un contact sémantique, de coréférence appuyée, avec un constituant de p : une désinence verbale ou un pronom de la 2^e pers. :

(25) *Phoen.* 288-290 : Antigone :

*Si nulla, genitor, causa uiuendi tibi est,
haec una abunde est, ut pater natos regas
grauiter furentes,*

²³ Cf. *Tro.* 301-303.

²⁴ Cf. *Ag.* 940-941. Pour un exemple avec discordance casuelle, cf. *Thy.* 176-180 (n. 16).

« Si **tu** n'as, **père**, aucune raison de vivre, en voici une qui suffit abondamment ; guider en père **tes** fils, proies d'une si violente fureur. »

Une observation analogue peut être faite au niveau pragmatique : l'apostrophe ressemblant à une activité déictisante qui, par le biais de la situation énonciative, désigne de façon immédiate l'allocutaire, G. Guillaume (1919 / 1975, 300) a appelé le vocatif « une sorte d'impératif nominal »²⁵. À ce titre, la formule allocutive est particulièrement apte à figurer, à un niveau macro-syntaxique, dans des énoncés qui prennent directement à partie l'interpellé en lui lançant, sur le mode injonctif, un appel à réagir, au niveau de l'action, de la parole ou de la perception.

4.2. Un élément interférant avec la modalité phrastique et la force illocutoire de la proposition-hôte

Les fonctions pragmatiques et énonciatives de la séquence allocutive permettent de la mettre en rapport avec les modalités de phrase de la proposition-hôte et les actes de langage directs ou indirects qu'elle accomplit. D'après Détrie (2006, 20), le concept d'acte de langage est lié aux théories de l'énonciation et aux instances émettrices et réceptrices. On admet d'ordinaire que les modalités phrastiques²⁶ sont au nombre de quatre : impérative, déclarative, interrogative, exclamative (Pinkster, 1988, 285-323). La modalité de la phrase indique directement ou indirectement le type d'acte que le locuteur veut accomplir. Quand il y a correspondance entre la modalité et l'acte de langage, on parle d'un acte de langage direct, en cas de non-correspondance, d'un acte de langage indirect.

La formule d'allocution est-elle compatible avec les quatre modalités de phrase évoquées ? Si oui, ces modalités sont-elles représentées à part égale ?

4.2.1. Compatibilité des formules d'allocution nominales avec la modalité impérative et sa force illocutoire

La modalité impérative est essentielle pour notre étude : elle supporte, dans les tragédies, une majorité d'actes de langage directifs, les actes de langage optatifs y étant très rares. Les actes directifs qui entrent dans le sillage d'une formule d'allocution se caractérisent par des formes verbales à l'impératif et au subjonctif. Chez Sénèque, l'impératif prédomine.

Une force illocutoire directive

Les verbes qui figurent à l'impératif, au contact d'une formule d'allocution nominale, transmettent très souvent un ordre, en proposant à l'allocutaire des lignes de comportement à suivre. Les formules d'allocution incluses dans de tels énoncés participent à l'expression de l'ordre ainsi qu'à sa réalisation. L'ordre émane fréquemment de quelqu'un ayant une autorité supérieure. L'effet perlocutoire montre que le destinataire réalise normalement l'action exigée. Le rapport d'autorité est le plus net quand le destinataire est un esclave, un groupe, un personnage sans nom... Lorsque Phèdre s'adresse à ses esclaves, la formule d'allocution *famulae* renforce la nuance d'ordre qui apparaît à travers l'impératif :

(26) *Phaedr.* 387-388 : Phèdre :

**Remouete, famulae, purpura atque auro inlitas
uestes, procul sit muricis Tyrrii rubor.**

« **Écartez, servantes**, ces habits teints de pourpre et d'or, loin d'ici l'éclat rouge du murex tyrien. »

Mais les personnages tragiques savent aussi se lancer à eux-mêmes des ordres. C'est le cas de Phèdre qui fait pression sur elle-même en mêlant impératifs et formule d'allocution, ce qui constitue un martèlement illocutoire :

(27) *Phaedr.* 592 : Phèdre :

Aude, anime, tempta, perage mandatam tuam.

« **Ose, mon âme, essaie, parachève** toi-même la mission. »

²⁵ Voir aussi Jakobson (1963, 216).

²⁶ Terme utilisé par Cervoni (1992, 17) pour désigner le support matériel ou la forme grammaticale de la phrase.

S'ajoute parfois une nuance moins contraignante : celle de l'incitation, très présente avec des formules d'allocution. Quoiqu'elle se fonde moins sur l'autorité du locuteur, l'effet recherché est néanmoins toujours la réalisation de l'action stipulée :

(28) *Herc. f.* 1063-1064 : Le chœur :

*Soluite tantis animum monstis,
soluite superi, ...*

« **Délivrez** son esprit de ses aberrations monstrueuses, **délivrez-le, ô dieux, ...** »

Dans un contexte religieux, l'incitation se confond avec la prière et l'invocation. Les formules invocatoires nominales reposent d'abord sur une exigence d'identification (Guittard, 1998, 74) ; peuvent s'y ajouter des expansions qualificatives. Le verbe de 2^e pers., en liaison avec une formule d'allocution, chez Sénèque, est toujours à l'impératif. Une prière adressée à une divinité implique usuellement une certaine déférence. Mais quand la supplication se fait pressante, on s'éloigne de la prière pour se rapprocher de l'ordre. C'est l'indice d'un profond désarroi tragique associé à un désir ardent de voir changer les choses :

(29) *Phaedr.* 406-412 et 423 : La nourrice :

*Regina nemorum, sola quae montes colis
et una solis montibus coleris dea,
conuerte tristes ominum in melius minas.
O magna silvas inter et lucos dea
clarumque caeli sidus et noctis decus,
cuius relucet mundus alterna uice,
Hecate triformis, en ades coeptis fauens.
... Ades inuocata, iam faue uotis, dea :*

« **Reine des bois, qui habites, solitaire, les montagnes et, entre toutes les déesses, es adorée dans les montagnes solitaires, donne** meilleur cours aux sombres événements dont nous menacent des présages. **Ô déesse, puissante parmi les forêts et les bosquets sacrés, astre brillant du ciel et parure de la nuit, dont le rôle est d'éclairer, quand vient ton tour, l'univers, Hécate au triple visage, viens, sois là,** accorde ta faveur à mon entreprise. ... **Réponds** à mon invocation, **exauce** maintenant mes vœux, **déesse.** »

Considérons ensuite le subjonctif. Ce sont des ordres à la 3^{ème} pers. sans aucune tierce personne intermédiaire entre le locuteur et l'interlocuteur : le locuteur interpelle directement son allocutaire ; ce n'est cependant pas à lui mais, par exemple, à une partie de son corps qu'il enjoint d'exécuter l'ordre. Chez Sénèque, ces directives sont rares. Elles établissent une distance entre le locuteur et la personne à qui l'ordre s'adresse :

(30) *Med.* 465-466 : Médée :

*– Ingratum caput,
reuoluat animus igneos tauri halitus
... ;*

« **Ingrat personnage, que ton esprit se remémore** l'haleine de feu des taureaux, ... ; »

Les directives à la 1^{ère} pers., en liaison avec des formules d'allocution, sont aussi très rares chez Sénèque. Il s'agit d'exhortations qui impliquent à la fois l'intérêt du locuteur et celui du destinataire. Les 1^{ères} pers. du pluriel relevées dans *Thyeste* comprennent à chaque fois la personne du locuteur et une personne différente du *je*. Il s'agit d'encouragements échangés entre Atrée et Thyeste, qui, vu les circonstances, sonnent bien faux :

(31) *Thy.* 970-971 : Atrée :

*Festum diem, germane, consensu pari
celebremus : ...*

« **Célébrons**, d'un commun accord, **frère**, ce jour de fête : ... »

Qu'en est-il enfin des ordres négatifs liés à des formules d'adresse ?

Le tour impératif *ne + impératif présent* est très en vogue à l'époque impériale et caractéristique de la langue poétique. En liaison avec une formule d'allocution, il s'emploie pour demander le non-accomplissement de l'action désignée :

(32) *Ag.* 796 : Agamemnon :

Ne metue dominam, famula.

« **Ne crains pas** ta maîtresse, **esclave.** »

Une force illocutoire optative

La modalité impérative peut aussi impliquer un acte de souhait. Ces actes assortis de formules d'allocution sont souvent liés chez Sénèque à la prière. Ils s'expriment surtout à la 3^{ème} pers. au subjonctif. L'interlocuteur interpellé n'est pas vraiment en mesure de réaliser l'action souhaitée, surtout quand la réalisation du contenu dépend d'un facteur extérieur, lorsque sont impliqués une divinité, une notion abstraite ou un être fantastique. L'optativité relève de l'imagination et nous transporte dans un monde fictif. Le souhait ne vise pas un effet communicatif concret. La formule d'allocution permet de savoir quel est le destinataire du souhait ou qui pourrait bénéficier de sa réalisation. Ainsi en (33), où Thyeste souhaite qu'Atrée, apostrophé avec un terme de parenté, obtienne la reconnaissance des dieux pour tout ce qu'il fait :

(33) *Thy.* 530-531 : Thyeste :

*Di paria, frater, pretia pro tantis tibi
meritis rependant.*

« **Que les dieux t'accordent, frère**, des récompenses en proportion égale à tes si beaux mérites. »

Le regret d'Andromaque à l'adresse de son fils Astyanax s'exprime au moyen de *utinam* + subjonctif imparfait / plus-que-parfait :

(34) *Tro.* 556-558 : Andromaque :

*Vtinam quidem esses, nate, materna in manu,
nossemque quis te casus ereptum mihi
teneret aut quae regio !*

« Ah ! **mon fils, si** du moins **tu étais** dans les bras de ta mère **et si je savais** le malheur qui t'a arraché à moi et le pays qui te retient ! »

Si les formules d'allocution interviennent dans les tragédies beaucoup plus rarement en liaison avec un acte de langage optatif qu'avec un acte de langage directif, c'est sans doute parce que les personnages sont en proie à des passions si fortes que leurs aspirations se manifestent plus souvent sous forme d'ordres et de requêtes que sous forme de prières et de souhaits.

Force nous est donc de constater qu'il y a bien souvent alliance entre les formules au vocatif et l'impératif, vraisemblablement parce que leurs formes se rapprochent et que tous les deux ont pour fonction d'interpeller le destinataire.

4.2.2. Compatibilité des formules d'allocution nominales avec la modalité déclarative et sa force illocutoire

La modalité déclarative correspond à différents actes de langage qui peuvent être en rapport avec des marqueurs d'adresse.

Force illocutoire directe : les assertions

Une phrase déclarative dans un acte de langage direct peut accomplir une assertion soit positive, soit négative. Le locuteur en assertant se pose comme croyant ce qu'il énonce et il informe son interlocuteur de son état de croyance, parfois en l'interpellant pour attirer son attention. On trouve la phrase déclarative chez Sénèque tantôt à l'indicatif, tantôt au subjonctif de toutes les personnes. Mais il ne nous a pas été possible de relever des formules d'allocution dans des déclaratives au subjonctif (de possibilité).

A contrario, avec l'indicatif, le locuteur fait croire que ce qu'il énonce est vrai et réel. Chez Sénèque, le temps de l'indicatif le mieux représenté dans ce genre d'énoncés est le présent.

Dans (35), le verbe à l'indicatif présent figure à la 1^{ère} pers. : le locuteur mentionne son savoir qu'il présente comme vrai et réel :

(35) *Phaedr.* 177-178 : Phèdre :

*Quae memoras scio
uera esse, nutrix ;*

« Ce que tu rappelles est vrai, **je le sais, nourrice**. »

Mais une formule d'allocution nominale au vocatif peut aussi accompagner une proposition assertive dont le verbe est aux 2^e et 3^e pers. de l'indicatif :

(36) *Phaedr.* 1244 : Le chœur :

Theseu, querelis tempus aeternum manet :

« **Thésée, l'éternité te reste** pour répandre tes plaintes : »

Force illocutoire indirecte

On sait qu'il est possible de donner un ordre sous forme déclarative au moyen du futur de l'indicatif à la 2^e pers. Il s'agit d'une demande dont le ton peut varier et exprimer un ordre plus ou moins catégorique :

(37) *Phoen.* 178 : Œdipe :

Audies uerum, Oedipu :

« **Tu vas entendre** la vérité, **Œdipe** : »

L'extrême rareté de ce cas de figure s'explique sans doute par le parallélisme entre impératif et vocatif.

Le cas des performatifs

Les formules d'allocution que l'on rencontre dans les tragédies avec des verbes à la 1^{ère} pers. de l'indicatif présent peuvent être des invocations lors de prières aux dieux (Guittard, 1998). Ces verbes sont des verbes comme *precor, inuoco*... en emploi performatif : en les prononçant, le locuteur effectue l'action de prier²⁷ :

(38) *Phaedr.* 663-664 : Phèdre :

Te, te soror, quacumque siderei poli

in parte fulges, inuoco ad causam parem :

« **Toi, toi, sœur**, quel que soit l'endroit où tu brilles dans le ciel étoilé, **je t'invoque** pour une pareille cause ; »

D'autres verbes performatifs sont employés en dehors de tout contexte de prière. Citons un emploi du verbe *flagito* suivi d'une proposition infinitive et accomplissant un acte directif :

(39) *Herc. f.* 1242-1243 : Hercule :

Arma, arma, Theseu, flagito propere mihi

Subtracta reddi :

« Ces armes, ces armes qu'on m'a soustraites, **Thésée, j'exige** qu'on me les rende bien vite. »

4.2.3. Compatibilité des formules d'allocution nominales avec la modalité interrogative et sa force illocutoire

Il est remarquable de voir que, chez Sénèque, les formules d'allocution apparaissent surtout dans des questions partielles. Les personnages sénéquiens sont des êtres si torturés et passionnés que leurs questions visent à aller au fond des choses et appellent des réponses assez étoffées.

Force illocutoire directe

L'interrogation peut révéler chez le locuteur un réel déficit informationnel accouplé à un désir de savoir. Les interrogatifs les mieux représentés dans les phrases avec des formules d'allocution sont les pronoms sujets *quis, quid* ou les circonstants qui marquent le lieu, le temps, la cause, le but, le moyen et la manière. L'exemple (40) nous montre un tel acte de questionnement véritable de la part de la nourrice (même si Médée ne lui répond pas et ne l'écoute pas) :

(40) *Med.* 380 : La nourrice :

Alumna, celerem quo rapis tectis pedem ?

« **Toi que j'ai nourrie, où** vas-tu, de ce pas rapide, hors de ta demeure ? »

Force illocutoire indirecte

Mais les formules d'allocution apparaissent aussi, chez Sénèque, dans des interrogatives à force illocutoire indirecte. On ne saurait énumérer toutes les questions oratoires des huit tragédies tant elles sont nombreuses : dès

²⁷ Cf. *Phaedr.* 888-890.

lors qu'un personnage interpelle dans une question le destin, une divinité ou un ancêtre, un sentiment qui l'habite ou sa propre âme, nous savons que ces destinataires ne pourront lui répondre. Le locuteur se pose alors normalement la question à lui-même et la réponse lui paraît évidente. S'il use de formules d'allocution, c'est pour se situer dans l'interrogation ou pour se rapprocher des dieux ou de ses ancêtres et les inviter en quelque sorte à se poser eux-mêmes la question (Hoff, 1979 n. p., 192).

Avec certaines questions oratoires, la formule d'allocution renvoie toutefois à un destinataire présent en face du locuteur. En ce cas, il est obligé de se construire intérieurement la réponse à la question rhétorique posée par le locuteur, et cela fréquemment sous forme d'une assertion négative, dans la mesure où les questions oratoires rencontrées avec des formules d'allocution sont généralement positives. À preuve la question suivante qui peut être interprétée comme une question rhétorique, orientée vers une assertion négative : *Nemo uos... deflere digne poterit* :

(41) *Herc. f.* 1227-1228 : Hercule :

*Quis uos per omnem, liberi, sparsos domum
deflere digne poterit ?*

« Vous, **enfants**, éparpillés sur le sol de toute notre demeure, **qui pourra** vous pleurer dignement ? »

La modalité interrogative peut aussi exprimer un acte de langage directif. Orlandini (1980, 103-140) nomme ce type d'interrogations des « questions rhétoriques volitives ». Le locuteur attend alors une réaction au niveau du faire. L'ordre est négatif si la négation est absente de l'interrogation (42); l'ordre est affirmatif s'il y a présence d'une négation dans la question (43) :

(42) *Med.* 937 : Médée :

Quid, anime, titubas ?

« Pourquoi, **mon âme**, chancelles-tu ? »

(43) *Herc. f.* 109 : Junon :

Iuno, cur nondum furis ?

« **Junon**, pourquoi **ne** déploies-tu **pas** encore ta fureur ? »

Ce type d'ordre négatif est bien représenté chez Sénèque. Mais les ordres, surtout positifs, exprimés à l'impératif sont beaucoup plus fréquents que ceux donnés sous forme d'une interrogation, du fait certainement du parallélisme entre impératif et vocatif.

On trouve enfin chez Sénèque des questions délibératives que le personnage se pose à lui-même pour marquer son désarroi :

(44) *Tro.* 1058-1059 : Le messager :

*Quid prius referens gemam,
tuosne potius an tuos luctus, anus ?*

« Qu'exposerai-je d'abord en gémissant, plutôt tes douleurs ou les tiennes, **vieille femme** ? »

Dès lors que l'on étudie l'interrogation, il faut mentionner la réponse : on ne trouve aucune formule d'allocution nominale dans les réponses, parce que les personnages sénéquiens ne répondent pas souvent aux questions qu'on leur pose, et surtout parce que celui qui pose la question est censé écouter la réponse sans qu'il ait besoin d'être interpellé.

4.2.4. Compatibilité des formules d'allocution nominales avec la modalité exclamative et sa force illocutoire

Reste à parler de la modalité exclamative. Celle-ci exprime la réaction du locuteur face à un état de fait donné ou envisagé. Égocentrée, elle ne vise pas un échange verbal : elle a trait à la fonction expressive et émotive du langage (Jakobson, 1963, 214). C'est le locuteur qui est au premier plan, dans la mesure où l'exclamation représente **son** humeur, **son** attitude. Dans le corpus, les énoncés exclamatifs associés à une formule allocutive sont rares :

(45) *Phaedr.* 1114-1117 : Thésée :

*O nimium potens,
quanto parentes sanguinis uinclo tenes,
natura, quam te colimus inuiti quoque :
occidere uolui noxium, amissum fleo.*

« **Ô trop puissante Nature, combien** est fort ce lien du sang par lequel tu tiens enchaînés les pères et **comme** nous respectons ton ordre même malgré nous. J'ai voulu que meure un coupable et je pleure sa perte. »²⁸

Quanto et *quam* reflètent une réaction affective de Thésée face à la puissance de la nature, qu'il apostrophe. Ces vers traduisent une tension contradictoire par rapport à un monde d'attente (Martin, 1987, 94-95). Une formule d'allocation peut donc apparaître en modalité exclamative lorsqu'il y a imbrication d'un contexte allocutif et émotif.

Les formules d'allocation nominales sont ainsi surtout compatibles avec les trois premières modalités étudiées. Leur emploi est très restreint en modalité exclamative. La plupart de ces formules apparaissent au contact de l'impératif car il existe entre eux une étroite parenté énonciative. D'une façon générale, c'est dans les phrases à valeur directive qu'elles sont très présentes. Elles apparaissent aussi de préférence avec des actes de langage directs, sans doute, parce que servant à apostropher explicitement le(s) destinataire(s) de l'énoncé, elles sont elles-mêmes, par nature, directes.

5. Conclusion

Nombre des traits morpho-syntaxiques et pragmatiques de la formule d'allocation que nous venons de mettre en lumière – sa constitution d'un thème nominal nu, volontiers associé au thème verbal nu que représente l'impératif, l'opacité fréquente de sa structuration interne, sa position syntaxique hors phrase mais ses implications sémantiques et pragmatiques dans l'énoncé – sont des procédés d'encodage caractéristiques d'un fait de discours direct dont le signifié n'est pleinement activé que dans une situation de (co-)énonciation. Cela explique que des phénomènes oraux, telle l'intonation, qui pour une langue « morte » comme le latin ne peut, hélas, être appréhendée qu'imparfaitement, sont absolument indispensables pour lever les ambiguïtés.

Références bibliographiques

- Bodelot, C. (2000). *Espaces fonctionnels de la subordination complétive en latin. Etude morpho-syntaxique et sémantico-énonciative*. Louvain-Paris : Peeters.
- Bodelot, C. (éd.) (2007). *Éléments « asyntaxiques » ou hors structure dans l'énoncé latin*. Clermont-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal.
- Calboli, G. (éd.) (1980). *Papers on Grammar, I*. Bologna : Clueb.
- Cervoni, J. (1992). *L'énonciation*. Paris : PUF.
- Détrie, C. (2006). *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale*. Paris : CNRS éditions.
- Dickey, E. (2002). *Latin Forms of Address, From Plautus to Apuleius*. Oxford : University Press.
- Guillaume, G. (1919 / 1975). *Le Problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Nizet ; Québec : Presses de l'Université Laval.
- Guittard, Ch. (1998). Invocations et structures théologiques dans la prière à Rome. *Revue des Etudes Latines*, 76, p. 71-92.
- Hoff, F. (1979, n. p.). *Le système linguistique de l'interrogation en latin classique*. Thèse de doctorat présentée à l'Université de Strasbourg II, sous la direction de H. Fugier.
- Jakobson, R. (1963). *Essais de linguistique générale*. Paris : Editions de Minuit.
- Joffre, M. D. (2007). *Ocelle mi* (Plaut. *Trin.* 245), un emploi hors structure ?, in Bodelot, C. (éd.), p. 123-135.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1995²). *Les interactions verbales, I*. Paris : Armand-Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1997). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand-Colin.
- Martin, R. (1987). *Langage et croyance. Les « univers de croyance » dans la théorie sémantique*. Bruxelles : Mardaga.
- Orlandini, A. (1980). *Vnius figurae crudelis euentus* or On Rhetorical Questions, in Calboli, G. (éd.), p. 103-140.
- Pinkster, H. (1988). *Lateinische Syntax und Semantik*. Tübingen : Francke Verlag.
- Rosén, H. (1991). Encore du 'praedicativum', in Touratier, C. (éd.), p. 135-140.
- Serbat, G. (1996). *Grammaire fondamentale du latin. Tome VI : L'emploi des cas en latin, vol. 1 : Nominatif, Vocatif, Accusatif, Génitif, Datif*. Louvain-Paris : Peeters.
- Svennung, J. (1958). *Anredeformen. Vergleichende Forschungen zur indirekten Anrede in der dritten Person und zum Nominativ für den Vokativ*. Uppsala : Almqvist & Wiksells ; Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Sweetser, E. (1990). *From Etymology to Pragmatics. Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge : University Press.

²⁸ Cf. *Oed.* 6-7.

- Touratier, C. (éd.) (1991). *Compléments prédicatifs et attributs du complément d'objet en latin*. Aix-en-Provence : Publications de l'Université de Provence – Aix-Marseille I.
- Touratier, C. (1994). *Syntaxe Latine*. Louvain-la-Neuve, Peeters.
- Vairel, H. (1986). Le problème du cas de *tu* : *nominatiuus tantum, uocatiuus tantum, aut uterque* ? *Revue de Philologie*, 1, p. 31-57.
- Verdier, E. (2004, n. p.). *Les formules d'allocution dans Phèdre, Médée, Œdipe et Thyeste de Sénèque*. Mémoire de Maîtrise, Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, sous la direction de C. Bodelot.

Colette BODELOT, Université Clermont-Ferrand II, LRL
Estelle VERDIER